

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 43 (1914)

**Heft:** 19

**Rubrik:** Échos de l'Exposition

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

bienveillance des Départements de l'Instruction publique, dont quatre seulement

Ont gardé de Conrart le silence prudent.

En groupant ces extraits, nous les envisagerons sous les rubriques : organisation, personnel enseignant et surveillance, programme, méthode.

(A suivre.)

LUCIE GREMAUD.

—\*—

## ÉCHOS DE L'EXPOSITION

La guerre a coupé dans leur fleur bien des projets, tendres ou reposants, scientifiques ou sportifs. Projets de raison, projets de folie, projets de cœur ou de pensée, tous ont été jetés à bas, avec une terrifiante égalité, dans la tourmente d'une mobilisation mondiale, à laquelle n'ont pas tardé de succéder les obusiers qui tonnent, les mitrailleuses qui crachent la mort et les gémissements des blessés.

Le compilateur des *Echos de la Presse* du *Bulletin*, lui aussi, avait son projet tout préparé : celui de remplacer l'ordinaire menu des extraits de journaux pédagogiques par une plus originale et substantielle étude sur les travaux scolaires de l'Exposition nationale. Et, lui aussi, la guerre l'a indirectement mobilisé. Si son rôle est demeuré modeste et sans gloire aucune, parce que sans péril et sans épée, il fut suffisamment absorbant pour lui interdire les visites nécessaires aux pavillons du groupe 43. Ses notes sont maigres, hâtives, éparpillées. Qu'on lui permette de les livrer cependant, dans le désordre et l'imprévu d'une promenade aux multiples impressions. Elles sont et demeurent fragmentaires ; qu'on n'exige donc d'elles rien de ce que peuvent présenter des études systématiques, exhaustives. Que les oubliés ou les chagrins, avant d'incriminer le chroniqueur, veuillent bien ne pas perdre de vue cette préalable considération.

Nous espérons que les travaux livrés par le corps enseignant fribourgeois paraîtront dans le *Bulletin*. Nous n'en dirons donc rien. Car quel compte rendu vaudra jamais l'original ?

Si les pavillons qui abritaient les canons et leur train, les abricots de Saxon et les confitures de Lenzbourg, les fromages, les engrais, le vin sans alcool, témoignent de quelque souci architectural, un peu germanique, à vrai dire, on n'en peut dire autant de ceux qui abritèrent, car il faut parler au passé, les Sciences et les Arts. Ce sont des bâtisses bien quelconques, remarquables par leurs dédales, par leur contenu aussi, en ce qui concerne l'éducation tout au moins. Mais, hélas ! tandis que les Beaux-Arts jouissaient d'un succès de scandale et de rire, les travaux des gens d'enseignement, de l'école maternelle à l'Université, des instituts d'aveugles aux Technicums, attiraient infiniment moins l'attention du gros public. Nul gardien n'avait besoin de se soucier de faire déposer à l'entrée cannes et parapluies.

Par contre, il était interdit de prendre des notes. Comme je tirais mon calepin, que j'apprêtais une fort belle plume à réservoir que j'étais fier d'étrenner, un *Aufseher* m'aborda et m'intima cette défense avec autant de fermeté que de politesse.

— Mais, Monsieur, une Exposition, n'est-ce pas pour qu'on se renseigne ?

— C'est le règlement.

C'est le règlement, suprême et péremptoire argument de toute bureaucratie ! Toute raison est vaine contre un règlement. Et comme c'est un axiome de sagesse qu'il est mieux d'obéir quand on ne peut faire autrement, et qu'en temps de guerre la discipline est un impérieux devoir, j'ai suivi ce représentant de l'autorité helvétique chez un « commissaire », qui me délivra sans aucune difficulté l'autorisation en bonne et due forme de prendre des « notices ». Je pris donc des « notices » à mon aise. Mais qu'il me soit permis de rendre un juste hommage aux gardiens de ce sanctuaire pédagogique, car, chaque fois que j'y ai travaillé, de vigilants troupiers du landsturm m'ont réclamé mon billet et l'ont lu d'un bout à l'autre. On ne sait où vont indiscrètement enquêter, ni quel costume revêtent ces « bougres » d'espions ; méfiance est mère de sûreté. Au reste, je ne fus pas peu flatté de voir les secrets pédagogiques quasiment assimilés aux secrets militaires.

Qui entre pour la première fois dans ce palais des maîtres de la férule ne laisse pas d'être fort désorienté. Les objets paraissent singulièrement éparpillés.

Pendant, une idée-mère a prétendu présider à l'organisation de l'Exposition ; tout le matériel devrait être groupé selon un ordre logique et rationnel. On a décidé en principe de ne pas tenir compte des divisions politiques et cantonales, mais de réunir en groupes séparés tout ce qui concerne la langue maternelle, la géographie, les œuvres postsecondaires, etc., que le matériel en appartienne à Zurich, à Genève ou à Zoug. On aurait voulu obtenir ainsi une vue d'ensemble sur l'école suisse. Le catalogue officiel exprime nettement cette idée dans le très mauvais français que voici : « Cette disposition n'a été possible qu'en s'en tenant strictement à l'idée que l'Exposition ne doit pas être faite au point de vue cantonal, ce qui aurait eu pour résultat une bigarrure dont il eût été impossible de saisir l'ensemble. Ce sont les principes méthodiques seuls qui doivent faire règle, tout en observant naturellement le plus souvent une séparation des degrés scolaires. »

D'autre part, afin d'éviter l'entassement inutile, répété de canton à canton, de livres de classe, de travaux d'élèves, de cahiers, de dessins, on a exigé que seules les innovations, les procédés caractéristiques de tel enseignement, le matériel inédit, les « trucs » ingénieux dont tels maîtres usent avec profit, fussent exposés à Berne.

Groupier les objets d'après un principe interne d'organisation ; dans ces groupes, ne choisir que ce qui est nouveau et caractéristique, l'idée n'est-elle pas excellente ?

Malheureusement, la réalité se moque parfois de la logique ou s'élève contre elle ; et la réalité est plus forte que la logique.

D'abord n'est-il pas permis d'émettre quelque critique à propos

de l'idée centrale de l'organisation : donner une vue d'ensemble de l'école suisse ?

Car *il n'y a pas d'école suisse*. Il y a une école vaudoise, une école zurichoise, une école uranaise. Il n'y a pas, Dieu merci, d'école fédérale, et, pour le plus grand bien de notre patrie, nous souhaitons qu'il n'y en ait pas de longtemps, — nous dirions même « de toujours » — s'il était permis à l'homme passager de former de tels vœux. L'école est du domaine de la souveraineté cantonale. On aurait dû, à notre avis, respecter cet article de la Constitution même dans le groupement des objets de l'exposition scolaire. La vraie, l'exacte représentation de *l'école suisse* aux yeux de l'étranger aurait consisté en une collection des institutions scolaires, — en ce qu'elles avaient d'original, si l'on veut, — de nos vingt-cinq Etats souverains, institutions diverses comme les nécessités, les langues, les caractères de ces vingt-cinq Etats, uns cependant en l'effort de former tous des citoyens instruits, conscients de leurs devoirs, armés pour la vie tant économique que morale et civique, dignes d'être libres. Et cette variété aurait été moins disparate que le chaos du groupe 43, bien réel, en dépit des affirmations du catalogue.

Car les cantons n'ont pas plié bénévolement au bon plaisir des commissaires généraux. Ils ont réclamé leur place, au moins pour leurs organisations officielles, et chacun l'a élargie de son mieux, empiétant au besoin sur le voisin. D'autre part, les instituts privés ou publics et les particuliers ont protesté contre une dispersion qui les prive de l'effet de réclame qu'ils escomptent. Ils veulent leur matériel bien en vue et rassemblé en un seul lieu, avec leur nom bien en évidence, qui leur attire l'attention qu'ils estiment leur être due.

Enfin, beaucoup de cantons, où l'école cependant fonctionne régulièrement et produit des résultats que l'examen des recrues qualifie d'excellents, n'ont pas jugé que leurs organisations présentassent de ces innovations que l'on exigeait. L'enseignement y demeure dans la ligne normale, mais banale ; il n'y est donc représenté que par quelques graphiques impersonnels émanés de chaque Département de l'Instruction publique.

Notons enfin que plusieurs branches ne disposent pas d'un matériel visible et tangible qui seul, en une pareille exhibition, tire l'œil et le retient. Aussi bien ne sont-elles que faiblement représentées.

La langue maternelle, par exemple, ne compte guère que quelques compositions. Encore ces compositions ne figurent-elles le plus souvent qu'à cause des dessins qui les illustrent. L'histoire n'a presque rien à son actif. Quant à la religion, on ne la rencontre pas dans cet entassement gigantesque, qu'en un ou deux tableaux d'histoire sainte provenant du Musée pédagogique de Fribourg. On a voulu, nous a-t-on affirmé, une exposition neutre. Bien à tort, à notre avis. On devrait quand même se souvenir que notre Constitution porte en tête le nom de Dieu et que rares sont, chez nous, ceux qui ambitionnent les lauriers de l'Etat « laïque », au sens d'areligieux, ce qui est presque synonyme d'antireligieux.

Trois ou quatre branches, par contre, occupent un espace que l'on peut trouver disproportionné ; ce sont les branches « matérielles »,

si l'on peut dire, la géographie, les sciences physiques (dans leurs appareils de démonstration presque uniquement), le dessin et surtout le travail manuel.

N'y a-t-il pas quelque chose de symptomatique dans cette quasi exclusion des branches qui s'adressent surtout à l'imagination et à l'intelligence, au profit de celles qui s'adressent aux sens ? Nous nous le demandions avec quelque inquiétude, lorsqu'un passage du beau livre que M. Jaccoud a préparé pour l'Exposition nationale précisément, et que nous feuilletions, nous est tombé sous les yeux. Le très distingué Recteur du Collège Saint-Michel reproche à l'éducation positiviste actuelle de négliger à la fois le cœur, l'imagination et l'intelligence. Elle subordonne tout à la perception des sens et n'apprécie que des résultats palpables. L'imagination ne s'élève pas beaucoup au-dessus des sens ; les positivistes devraient l'épargner. Mais elle a le tort d'être au service de l'intelligence par l'élaboration des concepts, pour représenter les choses invisibles, ainsi que pour fournir comme le revêtement sensible des idées. « La pédagogie matérialiste... n'apprécie que la perception des sens et la froide raison qui, se subordonnant à eux, se matérialise sans peine. » Il serait sans doute imprudent de généraliser ; mais nous ne pouvons nous défendre de l'impression que l'exposition scolaire de Berne a été un peu comme une somptueuse démonstration de ce jugement ; et ce n'est pas le vaste étalage des travaux de l'*Arbeitschule* qui corrigera ou atténuera cette fâcheuse impression.

E. DÉVAUD.

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

**Le Musée industriel cantonal de Fribourg**, par M. Léon GENOUD, directeur du Technicum, in-18 de 48 pages. Fribourg, imprimerie de Saint-Paul, 1914.

Dans le dernier numéro du *Bulletin*, nous avons attiré l'attention sur l'intéressante monographie, dans laquelle M. Léon Genoud a retracé les péripéties qu'a traversées l'histoire du Musée pédagogique. La grande activité qui le distingue lui a permis de consacrer une semblable notice au Musée industriel. L'érudit auteur dit les débuts de l'institution, il raconte les premiers essais d'utilisation, il reproduit les clauses du règlement qui fut élaboré en 1896, il montre comment on est arrivé à établir les examens d'apprentissages et les cours professionnels, il indique la part importante que le Musée a eue dans la création des cours pour les patrons, des expositions temporaires et des industries domestiques. La dernière partie donne une idée de la richesse des collections et de la bibliothèque ; elle décrit la manière dont se fait le service de renseignements, l'activité extérieure que déploie le Musée, enfin les belles espérances que cette utile institution fait concevoir pour l'avenir. La brochure est illustrée de reproductions photographiques qui sont très bien venues et contribuent à l'intérêt de l'ensemble. Cette monographie fera connaître une de nos intéressantes